

-----  
**COMMISSARIAT GENERAL**  
-----

Commissariat des Douanes  
et Droits Indirects  
-----

**DIRECTION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION**  
-----

DIVISION DU TARIF, VALEUR ET REGLES D'ORIGINE  
-----

N° 011 /2021/OTR/CG/CDDI/DEL/Div. TVRO

## AVIS AUX IMPORTATEURS

Messieurs les importateurs et les transitaires sont informés que les taux de change applicables aux déclarations, pour le compte du mois de septembre 2021, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro	655,95	655,95
U.S.A.	Dollar Américain	551,92	555,85
ROYAUME UNI	Livre Sterling	768,50	764,98
JAPON	Yen	5,05	5,05
CANADA	Dollar Canadien	441,01	441,22
CHINE	Yuan	85,39	85,92
SUISSE	Francs Suisse	611,05	607,48
DANEMARK	Couronne Danoise	88,19	88,21
NORVEGE	Couronne Norvégienne	62,87	64,06
SUEDE	Couronne Suédoise	64,28	64,43
R.D. DU CONGO	Francs Congolais	1,92	1,92
NIGERIA	Naira	8,17	8,17
GHANA	Cedi	0,13	0,13
HONG KONG	Dollar Hong-Kong	70,97	71,38
INDE	Roupie	7,44	7,58
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain	38,36	38,09
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham	150,28	151,35

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le ..... 03 SEPT 2021 .....

Le Commissaire des Douanes  
et Droits Indirects p.i.



Kwawo A. K. ESSIEN